

NOTE

DESTINATAIRE : M. Jean Morneau, biologiste
Coordonnateur du secteur hydrique
Direction Régionale Chaudière-Appalaches

DATE : Le 19 juillet 2002

OBJET : **Avis technique – Étude hydrologique rivière Chaudière
pour l'événement de pluie abondante du 1^{er} et 2 juillet
2002 dans le secteur Saint-Georges**

Cette note de service fait suite à une demande urgente que vous m'avez envoyée le 18 juillet 2002 et concernant le sujet en rubrique.

Le SCEH exploite un réseau de près de 250 stations hydrométriques sur l'ensemble du territoire québécois. Il opère entre autres, une station hydrométrique sur la rivière Chaudière à 100 m en aval du barrage de Sartigan à Saint-Georges (023429) et une autre sur la rivière Famine (023422) située plus précisément à 6,3 km en amont du pont-route 173 à Saint-Georges. Ces deux stations (qui transmettent en temps réel) ont été utilisées pour apprécier la valeur de la crue estivale du 1^{er} et 2 juillet en Beauce particulièrement dans le secteur Saint-Georges et Saint Ephem.

Le 1^{er} et le 2 juillet 2002 le débit moyen journalier était respectivement de 734,3 m³/s et 408,8 m³/s à la station 023429 sur la rivière Chaudière avec une pointe de 1494 m³/s à 12h00 HNE. La valeur journalière du 1^{er} juillet représente un débit de récurrence d'environ 3 ans alors que la valeur instantanée est de l'ordre de la crue centennale. Ceci est typique d'une crue-éclair estivale (flash flood).

D'autre part, le 1^{er} et le 2 juillet 2002 le débit moyen journalier était respectivement de 283,6 m³/s et de 154,0 m³/s à la station 023422 sur la rivière Famine avec une pointe de 408,0 m³/s à 16h00 HNE. La valeur journalière du 1^{er} juillet représente une crue de récurrence 20 ans alors que la pointe instantanée est supérieure à la crue centennale.

Les fichiers joints présentent les débits horaires en m³/s du 1^{er} au 5 juillet 2002 pour les stations 023429 et 023422 et présente également un document de travail

...2

des débits et niveaux de différentes récurrences pour plusieurs rivières d'intérêt au Québec. C'est un document préliminaire de bonne qualité qui a servi pour qualifier la récurrence des différentes crues traitées dans cette note technique.

Il est à noter que cet avis technique est préliminaire qu'il a été produit dans un délai très court. Les données de débits n'ont pas été validées et sont également considérées préliminaires.

Si vous avez besoin d'une analyse plus approfondie dans le cadre du traitement de ce dossier, il me fera plaisir d'y répondre selon des modalités à être définies ultérieurement.

Salutations distinguées !

Original signé et classé

François Godin, ing. M.Sc.
Hydrologue au SCEH